



ASSEMBLÉE NATIONALE

17ème législature

Situation au Proche-Orient

Question au Gouvernement n° 503

Texte de la question

SITUATION AU PROCHE-ORIENT

Mme la présidente . La parole est à Mme Marie Mesmeur.

Mme Marie Mesmeur . Cette nuit encore, le ciel de Gaza a craché le feu et la mort. Au moins 413 personnes, dont une majorité d'enfants et de femmes, ont été tuées dans leur sommeil ; quant à nous, nous nous sommes réveillés avec ces images d'une cruauté sans nom.

M. Julien Odoul . Et la mort du responsable du Hamas !

Mme Marie Mesmeur . Avant les tirs, l'aide humanitaire était coupée par le gouvernement d'extrême droite de Netanyahu : il n'y a plus d'eau, plus d'électricité. Les mots de trêve et de cessez-le-feu ont perdu tout leur sens.

Dans ce contexte, il y a quatre jours seulement, des députés et d'anciens ministres faisaient un déplacement de la honte pour fraterniser avec des criminels de guerre (*Applaudissements sur les bancs du groupe LFI-NFP*)...

Mme Sarah Legrain . La honte !

Mme Marie Mesmeuret s'afficher avec David Azoulay, armé, lui qui rêve de « vider Gaza comme à Auschwitz ». Aucun mot pour les près de 50 000 morts palestiniens dont les noms disparaissent dans la poussière.

M. Julien Odoul . Quelle honte d'entendre ça !

Mme Marie Mesmeur . Même le Forum des familles, cette association de proches d'otages, supplie Netanyahu « d'arrêter de tuer ». Dans la patrie des droits de l'homme, chaque enfant tué est notre enfant ; chaque femme, chaque homme assassiné est l'un des nôtres. Un génocide n'anéantit pas seulement un peuple, il frappe l'histoire, l'humanité et les consciences tout entières. (*Mêmes mouvements.*) Cette violation de la trêve est l'échec de trop de la France : un cessez-le-feu a été violé sans un mot du président de la République.

Que vous faudra-t-il de plus pour réagir ? Allez-vous reconnaître l'État de Palestine ? Appellerez-vous en urgence à une réunion du Conseil de sécurité de l'ONU pour faire appliquer le droit international ? (*Mêmes mouvements.*) Allez-vous enfin décider un embargo sur l'envoi d'armes au gouvernement criminel d'Israël ? Aujourd'hui, les visages éteints des enfants assassinés de Gaza nous submergent. Comment est-il possible de ne pas les voir ? Moi, ils me hantent. (*Applaudissements sur les bancs du groupe LFI-NFP.*)

M. Sylvain Maillard . Pas un mot sur le Hamas !

Mme la présidente . La parole est à M. le ministre de l'Europe et des affaires étrangères.

M. Jean-Noël Barrot, ministre de l'Europe et des affaires étrangères . Vous pointez du doigt le déplacement d'une délégation du groupe Ensemble pour la République en Israël et dans les territoires palestiniens. Je veux pour ma part le saluer car c'est la grandeur du Parlement que de s'intéresser aux affaires du monde (*Applaudissements sur plusieurs bancs des groupes EPR et Dem. – M. Antoine Vermorel-Marques applaudit également*), notamment lorsqu'il s'agit du conflit au Proche et au Moyen-Orient qui n'est pas sans conséquences potentielles sur les intérêts de la France et des Français.

Mme Ségolène Amiot . C'est un génocide !

M. Jean-Noël Barrot, ministre . Vous évoquez la première phase du cessez-le-feu à Gaza qui a été récemment violée. N'oubliez jamais de rappeler que ce cessez-le-feu a permis, vous l'avez dit, l'acheminement de l'aide humanitaire à Gaza mais aussi la libération de trente-trois otages dont notre compatriote Ofer Kalderon qui a pu retrouver sa famille. (*Mmes Farida Amrani et Sarah Legrain s'exclament.*) N'oubliez jamais de saluer la mémoire de Ohad Yahalomi, dont nous avons appris le décès avec une immense tristesse il y a seulement quelques semaines. (*Mme Mathilde Panot s'exclame.*)

Ce cessez-le-feu, en tout cas dans sa première phase, est effectivement en grave danger. Le 2 mars, Israël a décidé d'interrompre l'accès de l'aide humanitaire à Gaza ; le 9 mars, les autorités israéliennes ont coupé la dernière ligne d'alimentation électrique vers l'enclave : enfin, hier, des frappes israéliennes ont fait perdre la vie à plusieurs centaines de victimes civiles innocentes.

Nous avons condamné avec la plus grande fermeté cette violation manifeste du cessez-le-feu. Dans le même temps, nous appelons les parties – Israël et le Hamas – à reprendre des discussions constructives pour que le cessez-le-feu entre dans une deuxième phase, devienne permanent et ouvre la voie vers la solution politique que nous appelons de nos vœux : deux États vivant côte à côte, en paix et en sécurité, se reconnaissant mutuellement et s'étant donné des garanties de sécurité. (*Exclamations sur quelques bancs du groupe LFI-NFP.*)

Mme la présidente . La parole est à Mme Marie Mesmeur.

Mme Marie Mesmeur . Vous êtes totalement irresponsable. Que des paroles, aucun acte ! Vous ne répondez à aucune de mes questions. Vous êtes complice devant l'histoire. Rendez-vous compte : des enfants meurent ! Hier, 413 civils ont perdu la vie.

Les députés en question n'ont pas fait un simple déplacement ; ils ont posé avec quelqu'un qui appelle à ce que Gaza soit un nouvel Auschwitz ! Allez-vous... (*Le temps de parole étant écoulé, Mme la présidente coupe le micro de l'oratrice. – Les députés du groupe LFI-NFP applaudissent cette dernière.*)

Données clés

Auteur : [Mme Marie Mesmeur](#)

Circonscription : Ille-et-Vilaine (1^{re} circonscription) - La France insoumise - Nouveau Front Populaire

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 503

Rubrique : Politique extérieure

Ministère interrogé : Europe et affaires étrangères

Ministère attributaire : Europe et affaires étrangères

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 19 mars 2025

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le 19 mars 2025